

l'Alberta en a produit pour \$381,000. Je suis sûr qu'un tel avenir est réservé à la fabrication de la poterie, des briques et des articles en terre cuite dans cette province-là.

Puis, la question du pétrole se présente. La recherche du pétrole ressemble beaucoup à la recherche de l'or. Elle semble enflammer l'imagination et stimuler l'énergie des hommes plus que toute autre chose, et plusieurs incidents accompagnent nécessairement l'exploitation d'un champ pétrolier. Il faut souvent de vingt à vingt-cinq années de recherches et de forages avant d'en trouver un. Dans l'Alberta nous avons produit du pétrole d'une valeur de plus de \$100,000, en 1918, et le tout a été vendu. Nous pouvons dire que, d'un bout à l'autre de la province, depuis les sables d'asphalte jusqu'à près des plaines du Montana des indices démontrent que cette contrée recèle d'énormes ressources pétrolières. Le Gouvernement peut donc tirer la conclusion qu'il a un champ de pétrole dans l'Alberta. Pourquoi ne l'exploiterait-il pas? Devrait-il essayer de l'explorer lui-même, d'y pratiquer des forages et d'en tirer parti, puis le céder à des conditions très avantageuses à des compagnies privées? Cette conduite serait probablement sage. C'est à lui d'étudier la question. Il a déjà décrété que des permis ne seraient accordés que moyennant le paiement d'une redevance à l'Etat. Je crois qu'il a commis une faute en ne fixant pas le maximum de cette redevance. En l'état actuel, il appartient au Gouverneur en conseil de l'établir de temps à autre, comme il le juge à propos. Si vous vous adressez à une société et que vous lui demandiez d'entreprendre des travaux dans cette région, on vous dira: Nous ne saurons pas où nous en sommes, tant que le chiffre de la redevance ne sera pas établi. Il n'y a pas de moyen plus facile pour perdre de l'argent que de creuser des trous d'où l'on ne retire rien. Ceux qui dépensent de fortes sommes ont le droit de savoir quelle redevance l'Etat a l'intention d'exiger.

Qu'on me comprenne bien, cependant; je suis absolument en faveur du paiement d'une redevance à l'Etat.

Il est un autre sujet qui se rattache à la question du pétrole. L'Alberta ne reçoit aucune partie de la prime d'un cent et demi par gallon dont, plus favorisé, bénéficie le pétrole d'Ontario. Notre pétrole est de qualité à ce point supérieure, la gravité spécifique en est telle, qu'il ne se trouve pas visé par la désignation faite dans le décret du conseil qui régit le paiement de la prime. Bien que, à la vérité, notre pétrole vaille trois fois celui de l'Ontario, nous ne deman-

ons pas qu'on nous accorde une prime trois fois plus forte; nous voulons simplement que notre pétrole ne soit l'objet d'aucune injuste distinction, que dans la région où il ne se fait pas encore d'exploitation et où l'on a besoin de bras pour mettre l'entreprise en marche, il ne soit point fait de passe-droits à notre égard.

L'Alberta possède le gaz naturel en quantité illimitée. Pour l'instant, cette source de richesse ne tient pas la première place, parce qu'on ne peut l'utiliser qu'au fur et à mesure de l'accroissement de la population et qu'après avoir créé un débouché au pays même. Il convient de faire observer ici que l'on a récemment constaté qu'il est possible d'extraire chaque année pour \$3,000,000 d'hélium dans la seule région pétrolière de Calgary. A l'heure qu'il est, ce nouveau gaz se perd. Pour le conserver, il suffirait d'une installation dont le coût, me dit-on, n'excéderait pas \$200,000. Le nombre des objets auxquels on pourrait faire servir ce gaz va se multipliant sans cesse.

Une observation s'impose ici: les provinces de l'Est nous demandent de temps à autre d'acheter leurs produits, même de les payer peut-être un peu plus cher que ceux de provenance américaine, afin d'assurer l'épanouissement de l'industrie canadienne et de fournir aux ouvriers de ces provinces du travail pour gagner leur vie. Nous ne nous y refusons point; mais puisque les populations de l'Est nous demandent cela, le moins que nous puissions attendre d'elles en retour, c'est qu'elles nous aident à écouler nos denrées, à créer de nouveaux débouchés pour notre houille et à accroître le rendement de l'exploitation des richesses naturelles de l'Ouest. Ce que je propose là me paraît absolument juste et digne de fixer l'attention du Gouvernement; en le mettant en pratique, on dissiperait dans une certaine mesure l'impression qu'ont les populations de l'Ouest de n'être pas bien traitées.

En matière de conclusion, je veux faire remarquer que certaines choses bien déterminées sont susceptibles d'accomplissement. On a réclamé la création d'un bureau des richesses naturelles, d'un bureau de recherches et de types scientifiques semblable à celui qui existe aux Etats-Unis et se rapprochant beaucoup de celui qu'il y a en Angleterre. Les investigations auxquelles le comité spécial s'est livré l'an dernier prouvent surabondamment que le développement industriel du pays gagnerait beaucoup à la création d'un tel bureau. Le Gouvernement devrait arrêter un program-